

Devenez mécène

de l'Institut Robert-Debré du cerveau de l'enfant

Ensemble, Innovons pour l'avenir de chaque enfant

Depuis 2022, les équipes de chercheurs et de cliniciens, parmi les meilleures en France et à l'international, sont rassemblées au sein de l'Institut pour explorer le champ du développement du cerveau de l'enfant :

- comprendre la biologie du cerveau en développement du fœtus à l'adolescent,
- étudier les mécanismes cérébraux impliqués dans les apprentissages,
- améliorer la prévention, le diagnostic et la prise en charge des enfants atteints de troubles du neuro-développement,
- nourrir la politique publique de l'enfant grâce aux données scientifiques obtenues : programmes scolaires, aide à la parentalité, contenu de formation des professionnels.



Ces équipes seront rassemblées au sein d'un nouveau bâtiment de 12 000 m² qui ouvrira ses portes en 2027 sur le site de l'Hôpital Robert-Debré AP-HP (Paris 19) et dont le financement est assuré par l'Etat à hauteur de 40 M€.

OBJECTIF | **Accompagner plus efficacement chaque enfant dans sa vie, sa scolarité, sa vie sociale et familiale, pour lui donner toutes les chances de réussir.**

Comment nous soutenir ?

L'ensemble des partenaires fondateurs (AP-HP, Université Paris Cité, Inserm, CEA, Institut Pasteur) sont pleinement impliqués dans le financement de ces activités de soins et de recherche.

Pour aller plus loin, nous avons besoin de financements complémentaires pour développer 3 axes stratégiques :

- l'accueil d'équipes d'excellence,
- l'innovation technologique,
- la prévention et l'accompagnement.

D'autres projets peuvent également être financés en fonction de vos propres priorités.

Devenez mécène

de l'Institut Robert-Debré du cerveau de l'enfant

et soutenez le développement de nos axes stratégiques

1

SOUTENIR LA RECHERCHE & FAVORISER L'ACCUEIL D'EQUIPES D'EXCELLENCE



L'Institut Robert Debré du Cerveau de l'Enfant met en œuvre une stratégie scientifique des plus ambitieuses, basée sur la complémentarité d'équipes résidentes et de talents extérieurs.

Cette stratégie s'appuie sur la venue de jeunes chercheurs en sciences cognitives, génétique, biologie fondamentale ou sciences humaines, mais également sur l'accueil de scientifiques étrangers reconnus sur le plan international.

- **Constitution de chaires de jeunes chercheurs : 800 K€ pour 5 ans**

Dès 2024, avec le concours de son Conseil scientifique international, l'Institut va constituer des chaires de jeunes chercheurs dans des domaines particulièrement innovants tels que la connectivité neuronale, la pédagogie de la lecture, la modélisation par intelligence artificielle.

5 chaires seront créées dans les 5 prochaines années : 1 chaire en 2024 - 2 chaires en 2026 - 2 chaires en 2028.

- **Accueil de scientifiques étrangers en résidence : 600K€ par chercheur pour 3 ans**

3 chercheurs étrangers seront recrutés dans les 5 prochaines années.

Budget global
5.8 M€

2

PROMOUVOIR L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE



A l'ouverture de son bâtiment en 2027, l'Institut Robert-Debré du Cerveau de l'Enfant sera doté de plateformes technologiques de pointe mises à disposition des médecins et chercheurs de l'Institut.

- **Acquisition d'une IRM 3T : 3M€**

Cet équipement permettra de proposer à tout enfant pris en charge à l'hôpital Robert-Debré pour des troubles du neuro-développement un examen systématique couplé à des analyses génétiques et biologiques.

Une cohorte de 10 000 patients sur 10 ans sera ainsi constituée, rendant possible, grâce à l'intelligence artificielle, l'établissement de modèles prédictifs pour déterminer la trajectoire développementale d'un enfant.

Cet IRM sera aussi utilisé pour la recherche en lien avec l'IRM 7T du CEA situé à Neurospin à Saclay, un des équipements les plus performants en Europe à ce jour.

- **Création du "Kids Lab", un laboratoire pour enfants : 2.5 M€**

Des explorations fonctionnelles et sensorielles de toutes sortes permettront de mieux comprendre les mécanismes du langage, de la lecture et de l'ensemble des apprentissages avec le concours des 40 enseignants de l'Education nationale qui interviennent d'ores et déjà à l'hôpital Robert-Debré.

Budget global
5.5 M€

3

ENCOURAGER LA PREVENTION & PERMETTRE UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT



C'est un des projets phares de l'Institut Robert-Debré du Cerveau de l'Enfant. Il s'agit, dès 2024, de mettre en place une interface numérique entre l'Institut, les enfants et les familles, ainsi que les professionnels de la santé, de la petite enfance et de l'éducation.

- **Création de la plateforme numérique "MindLogger" : 2M€**

Grâce à des applications validées scientifiquement et des questionnaires en ligne, les familles, les enseignants et les professionnels de l'enfance pourront évaluer les forces et les difficultés de l'enfant, son évolution dans le temps, ainsi que l'efficacité de la prise en charge globale.

Cette plateforme permettra ainsi un accompagnement personnalisé de chaque enfant et une orientation vers le système de soins le cas échéant. Son accès libre et gratuit sera de nature à faciliter l'accès à tous à la bonne information et aux soins.

Des modules de formation interactifs seront également accessibles en ligne.

Les familles, les enseignants ou les professionnels de l'enfance pourront, s'ils le souhaitent, participer à la recherche ce qui permettra à l'Institut de disposer de données en population générale.

Budget global
2 M€



Rejoignez le cercle des mécènes

Nous vous proposons de construire avec vous une collaboration « sur mesure », à la hauteur de vos ambitions, en réfléchissant avec vous à la valorisation de votre engagement à nos côtés.

Votre interlocutrice :

Marianne Perreau-Saussine

Directrice de projet

marianne.perreau-saussine@aphp.fr

06.34.24.82.39



Vous bénéficiez des réductions fiscales prévues par la loi

ENTREPRISES :

60 % des dons sont déductibles de l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5 % du CA HT).

IMPÔT SUR LE REVENU :

66 % déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu net imposable.

ASSUJETTIS À L'IFI :

75 % sont déductibles de l'impôt sur la fortune immobilière dans la limite de 50 K€.